RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

portant nomination au conseil d'orientation et de la formation de la spécialité anatomie pathologique vétérinaire

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire en date du 19 novembre 2015 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité anatomie pathologique vétérinaire.

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

M. Abadie (Jérôme) ;

Mme Cordonnier (Nathalie) ;

Mme Belluco (Sara) ;

Mme Watrelot (Dorothée) ;

Mme Nguyen (Frédérique) ;

Mme Raymond-Letron (Isabelle).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

M. Maliver (Pierre) ;

Mme Lagidic (Marie) ;

M. Fant (Pierluigi) ;

Mme Bernex (Florence) ;

Mme Overmans (Anna) ;

Mme Roulois (Aude).

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 31 juillet 2014 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

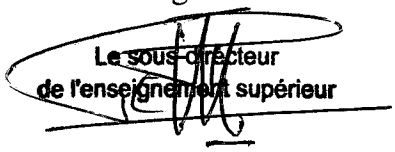
Article 3

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 22 DEC. 2015

Le ministre l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Mireille RIOU-CANALS

Jérôme COPPALLE